

# L'Indépendant Le 4ème Pouvoir

Journal Togolais d'Informations Générales  
d'Analyses Politique et de Publicité

## xpress

**CHRONIQUE / Pour les résultats partiels, j'accuse...**

**Présidentielle 2015**

# RESULTATS PARTIELS

**qui sèment la zizanie**

	INSCRITS	VOTANTS	NULS
<b>ANIE</b>	<b>346.597</b>	<b>214.876</b>	<b>6370</b>
<b>AVE</b>			
<b>ASSOLI</b>			
<b>BAGUIDA</b>			
<b>BASSAR</b>			
<b>BINAH</b>			
<b>BLITTA</b>	<b>364.482</b>	<b>260.468</b>	<b>7979</b>
<b>CINKASSE</b>			
<b>KPENDAL</b>			
<b>OTI</b>			
<b>TANDJOARE</b>			

**Francis Pédro dénonce les votes fantômes,  
Fabre interpelle Taffa Tabiou**

P.4&6



Pédro Amuzun Vice Pdt CENI

**L'actualité continue sur [www.independantexpress.com](http://www.independantexpress.com)**

## CHRONIQUE

## Pour les résultats partiels, j'accuse...

**A** lors que plusieurs personnalités saluent dans une unanimité hâtive le déroulement de l'élection présidentielle du 25 avril dernier, la compilation et la proclamation des résultats suscitent d'ores et déjà des inquiétudes et des contestations. Critiques qui ne sont pas moins légitimes dans la mesure où les chiffres publiés, qui sont favorables au candidat du pouvoir, Faure Gnassingbé, sont entachés d'erreurs et d'irrégularités. Une faiblesse qui confirme l'opposition de CAP 2015 dans ses accusations de fraudes qui entachent l'élection présidentielle.

Aux premières compilations qui permettaient d'avoir les résultats partiels liés à cinq CELI, le scandale est venu de la préfecture de la BINAH d'où proviennent près de 1200 voix en trop face au nombre d'électeurs inscrits sur la liste.

La situation de la préfecture de la BINAH réelle et reconnue par l'ensemble des membres de la CENI et le représentant de l'OIF a permis à l'opposition de faire part, dans une lettre adressée à la CENI des graves manquements dans le déroulement du scrutin.

Ils sont liés aux bourrages d'urnes, à la manipulation des électeurs, à la chasse des délégués de l'opposition des bureaux de vote avant la signature des procès verbaux etc. Irrégularités qui ont pour fiefs pour la plupart les zones de prédilection du candidat du pouvoir.

Tôt ce matin, le Président de la CENI faisait sa deuxième sortie de publication de résultats partiels pour présenter les suffrages dans cinq autres CELI, également favorable au candidat du parti présidentiel.

Un petit calcul des nouveaux chiffres fait encore déceler des marges suffisantes d'erreurs qui donnent l'impression de penser qu'il y a plus d'électeurs que d'inscrits, ce qui ne se situe dans aucune logique mathématique.

Raison suffisante pour l'opposition et les observateurs que le calme remarqué pendant le déroulement du scrutin n'est pas l'indicateur principal de la transparence des élections.

C'est plutôt un antécédent précaire qui masque une réalité électorale assez hostile aux principes d'équité et de démocratie.

La procédure de la proclamation des résultats elle-même susceptible de critiques.

Dans la formule de base, le président de la CENI avait annoncé que les résultats partiels sont proclamés selon un ordre alphabétique.

Cette disposition a fait long feu et vient de sauter juste à la deuxième étape de la proclamation des résultats, ce qui ne donne pas du sérieux à la façon dont le travail se fait actuellement à la commission électorale nationale indépendante.

Des faits et gestes ne trompent pas.

Par ailleurs le fait pour la CENI de proclamer les résultats par groupe de cinq est assez tendancieux et cache mal une volonté d'exprimer la transparence.

Naturellement, les revendications actuelles de l'opposition qui ne sont pas prises en compte les préparent à durcir le ton et à engager des manifestations qui risquent encore de faire basculer le Togo dans des répressions et des courses poursuites.

Alors que tous les pays de la sous région s'éloignent des manœuvres antidémocratiques d'élections frauduleuses entachées d'irrégularités, le Togo ne semble pas donner l'exemple d'un Etat qui a la volonté de faire ses premiers pas dans la démocratie.

La tendance à publier les résultats dans un ordre cavalier, pour donner l'impression que c'est le candidat du pouvoir qui est en tête sème une véritable confusion sur le plan national et international.

Néanmoins, rien n'est encore joué dans la balance des résultats, puisqu'on vient à peine d'avoir des résultats d'une dizaine de CELI sur les 42 que comportent le Togo.

Dans la prise en compte des revendications de l'opposition et la proclamation des votes dans les zones considérées comme favorable aux partis du CAP 2015, on espère que le jeu de transparence sera au point pour profiter à la démocratie togolaise et à l'apaisement du pays.

Le jeu en vaut la chandelle. Puisque à l'heure où nous sommes à un niveau des résultats partiels, j'accuse...

Carlos KETOHO

## Insolites

### Un parfum pour conserver l'odeur des défunts bientôt en vente

Une jeune entreprise française proposera prochainement des flacons où le parfum d'un défunt aura été emprisonné, grâce aux recherches de la science.

Géraldine Savary, maître de conférence à l'unité de chimie organique et macromoléculaire (Urcom) de l'université du Havre.

"L'odorat est le sens le plus fort en matière de souvenir." Katia Apalategui, 52 ans, lance sa start-up fondée autour de cette idée. Son projet, destiné au marché des pompes funèbres, consiste à emprisonner l'odeur d'une personne décédée dans un flacon de parfum. Odeur préalablement prélevée sur un tissu fourni par les familles. Grâce à l'intervention de la science, l'entreprise pourra proposer la fragrance morbide pour environ 560 euros.

L'idée est née dans l'esprit de cet agent d'assurance il y a sept ans, à la mort de son père. "Je cogitais au volant et j'en ai parlé à ma mère qui m'a dit : 'sn odeur me manque aussi et je n'ai pas voulu laver sa taie d'oreiller'", raconte-t-elle à l'AFP. De là, la future businesswoman se renseigne, frappe à plusieurs portes, sans succès.

Plus de 50 molécules pour un parfum

Ce sera finalement Seinari, l'agence régionale d'innovation de Haute-Normandie, qui la met en relation avec l'unité de chimie organique et macromoléculaire (Urcom) de l'université du Havre. L'équipe scientifique est finalement parvenue à capter l'odeur furtive. "On prend le vêtement de la personne, on extrait l'odeur, ce qui représente plus d'une cinquantaine de molécules, et on la reconstitue sous forme d'un parfum, dans de l'alcool au bout de quatre jours", explique Géraldine Savary, maître de conférence à l'Urcom.

Les secrets de fabrication ont été transmis à la jeune société, baptisée Kalain. Le fils de Katia Apalategui, encore étudiant à l'ISC Paris Business School, démarrera l'affaire mi-septembre aux côtés d'un chimiste. Face aux 560.000 décès par an, selon l'Insee, la jeune start-up ne devrait pas rendre l'âme de sitôt. Sentant le bon filon, la famille au nez fin compte proposer à terme ce réconfort olfactif aux amoureux ou aux jeunes enfants éloignés de leurs parents.

## Expression du Jour

### dormir comme un sabot

#### Origine

Un simple d'esprit qui taperait dans un sabot et constaterait que celui-ci n'a aucune réaction, pourrait en conclure qu'il a le sommeil très profond. Mais une telle conclusion laisserait très dubitatifs ceux qui, comme vous et moi, savent tout de la vie trépidante des sabots. Et à raison, mais pas forcément en sachant pourquoi, car de nos jours l'origine du sabot qui nous intéresse et qui n'a rien à voir avec ce que l'on portait aux pieds, est complètement oubliée. Une fois l'explication donnée, vous allez certainement trouver sabot ça beau.

En effet, si le « sabot » désignant une chaussure de bois apparaît à la fin du XVe siècle, le mot, d'abord sous la forme « çabot », apparaît bien avant, à la fin du XIe, et désigne un jeu d'enfants, une « grosse toupie conique en bois que l'on fait tourner avec un fouet ou avec une lanière »[1]. Mais quel lien peut-il bien y avoir entre le sommeil et une toupie ?

S'il ne paraît pas évident, l'explication vient du fait que, lorsque le jouet tourne à pleine vitesse, il reste en apparence immobile et peut même produire un léger ronflement, selon la surface sur laquelle il tourne.

C'est de cette « immobilité en ronflant » qu'on a dit « le sabot dort ».

Attestée chez François Villon au XVe siècle, si notre expression s'est perpétuée jusqu'à maintenant, c'est uniquement parce qu'on croit à tort toujours savoir ce qu'est un sabot.

Mais, comme souvent pour ces formules toutes faites qu'on utilise sans y penser (et c'est bien pourquoi Expressio existe !), on ne se pose même pas la question de savoir ce qui a bien pu justifier son apparition.

[1] D'ailleurs, lorsqu'un gamin en invitait un autre à jouer au sabot, il lui demandait : « toupie or not toupie ? »

#### Exemple

« - Tu ne connaissais pas ton oncle, lui dit son père en lui lançant un de ces regards de tigre affamé qu'il jetait sans doute à ses tas d'or, pourquoi pleures-tu ?

- Mais, monsieur, dit la servante, qui ne se sentirait pas de pitié pour ce pauvre jeune homme qui dort comme un sabot sans savoir son sort ? »

**L'Indépendant**  
Le 4ème Pouvoir  
Journal Populaire, Culturel et Social  
d'Économie Politique et de Politique

Journal édité par l'Agence de  
Communication et de Presse Internationale  
(ACP INTER)

**Siège Social:** Rue Diamant angle rue de la  
Continuité - Villa de la Fortune Qt  
Adidogomé Wonyomé  
BP 254 Lomé - Togo Tél 228 23 20 41 66

L'information est une vocation

#### Directeur Général

et Directeur de Publication:

Carlos Komlanvi KETOHO

Cel: (00228) 90 04 80 68 /

23 20 41 66

Secrétaire de Rédaction:

Andreas DAGAWA

#### Rédaction:

Carlos Keith's

Alfredo Philoména

Richard AZIAGUE

Sarah Jennifer

Rodolph TOMEAGAH

#### Service Commercial

AYIKA Ekoué Teddy

91 91 25 20

Marketing et Distribution:

Dodji KETOHO

Maison de la Presse

Case N°1

PAO:

ACP INTER

AYIKA Ekoué Teddy

(Tél: 2320 41 66)

RECEPISSE N°0311/14/03/07/HAAC

www.independantexpress.com

Présidentielle 2015

# CENI : Les résultats partiels «fantômes» sèment la zizanie

Après le vote de la présidentielle le 25 avril dernier, la Commission électorale Nationale Indépendante publie les résultats partiels du scrutin. Six (6) CELI sont concernées par ce résultat. Mais déjà il est contesté par le CAP 2015 puisqu'il a remarqué 1020 voix de trop dans la Binah. Le vice-président de la CENI, représentant Jean Pierre FABRE s'indigne, le délégué UNIR contre-attaque, les observateurs réagissent, le ton monte, la tension est vive. La CENI inquiète à travers la publication de ces résultats.

La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) perd la boule depuis hier dans la publication partielle des résultats de la présidentielle de 2015. Vive tension entre le vice président de la CENI Francis Pédro AMUZUN et Taffa TABIOU, président de la CENI. Pomme de discorde : suite à la compilation des résultats des CELI qui sont proclamés par la CENI, il ressort un surplus d'environ 1200 voix dans la Binah, localité favorable au candidat d'UNIR, Faure GNASSINGBE.

Et c'est la polémique autour des 1200 voix qui fait porter un coup aux travaux au sein de la CENI. 1200 voix que certains observateurs qualifient de voix fantômes. Pour Francis Pédro AMUNZU, ce n'est pas seulement la Préfecture de la Binah qui est concernée par ces manquements mais l'ensemble des 6 CELI des résultats partiels. Ce surplus pose problème selon le vice-président de la CENI : « Ce dépassement, nous ne savons pas à quelle fin, nous sommes en train d'assister à un bourrage systématique d'urnes. Parce que tous les PV que nous prenons, extraordinairement, nous avons des problèmes sur ces PV ».

Selon le vice président, c'est unilatéralement que le président de



Taffa Tabiou, Pdt de la CENI

la CENI Taffa TABIOU à proclamé les résultats de ces six (6) CELI et ceci en totalement contradiction avec l'esprit du groupe.

Le cas de la CELI de Binah a fait réagir beaucoup d'observateurs dont le chef de la délégation de l'OIF qui a d'ailleurs demandé l'évacuation sur Lomé du président de la CELI Binah afin de s'expliquer sur les 1200 voix fictives.

Outre ce qui semble être des manœuvres de fraude dans la Binah, la cellule de compilation des résultats du CAP 2015 fait ressortir d'autres irrégularités et

incohérences lors de ce scrutin. Dans une lettre envoyée au président de la CENI, les responsables du CAP 2015 font ressortir d'autres irrégularités qui entachent le processus. Les CELI du septentrion sont notamment touchées, c'est l'exemple des CELI de Dankpen, Tône, Cinkassé, Kozah, Bassar, Tchamba Blitta et autres...

L'une des preuves irréfutables de fraude au cours de cette élection est cette exemple donnés par les responsables du CAP dans le bureau de vote de Kpétab dans le

Dankpen. Là, 17 spécimens des bulletins de vote ont été retrouvés dans l'urne. De plus, le procès verbal de ce bureau de vote attribue 357 voix au candidat Faure GNASSINGBE et 20 voix au can-

demande purement et simplement l'annulation des résultats dans ces bureaux et centre de vote et demande à la CENI d'arrêter la proclamation de résultats qu'il qualifie de provocation. La question qui taraude les esprits actuellement est la crédibilité dans les travaux de la CENI.

## La CENI redoutée...

Depuis sa mise en place, la CENI a toujours été contestée par l'opposition d'abord par sa configuration et sa manière de travailler. Aujourd'hui, ces reproches s'avèrent plus que jamais d'actualité. La preuve, le résultat que donne la CENI depuis hier est entaché de beaucoup d'irrégularités. Les travaux de compilation des résultats continuent ce matin au siège de la CENI à Lomé sous la surveillance des émissaires de l'OIF et autres observateurs.

A cette allure, tout le résultat de ce scrutin présidentiel risque d'être contesté par les différentes parties prenantes au processus. D'autres observateurs pensent déjà à une intervention de la communauté internationale pour assainir l'atmosphère qui n'est que trop polluée.

Dans tous les cas, les togolais attendent sereinement les résultats de ce scrutin...

Richard AZIAGUE

## Le Micro de l'Indépendant Express

# Résultats : les Togolais sont impatients

Le 25 avril dernier, tous les togolais étaient aux urnes pour choisir leur prochain Président de la République. Des manquements ont été constatés : la différenciation des centres de vote, le climat de torpeur qui a régné avec un vote tenu dans un climat civique. Après l'échéance du scrutin, l'attente des togolais est plus que grande dans la proclamation des résultats finaux. Si certains sont encore calmes, d'autres n'ont pas hésité à confier au « micro de l'Indépendant Express » leur inquiétude, leur peur ou leur nervosité.

**Q**uel est votre état d'âme dans l'attente des résultats du présidentiel du 25 avril dernier ?

**DADJI** : Je souhaite que la proclamation des résultats se fasse dans la tranquillité. Que nous soyons en mesure tout simplement d'accepter comme Président de la République celui qui sera proclamé vainqueur que ce soit Jean-Pierre FABRE ou Faure GNASSINGBE car le plus important c'est que le Togo connaisse un développement prodigieux bien illimité. Que l'argent circule en abondance et que les jeunes

trouvent mieux à faire.

**Sésé** : Nous sommes impatients d'entendre les résultats finaux issus du vote du 25 avril passé. D'ailleurs qu'est-ce qu'ils (CENI) attendent ? Plus cela dure, plus le vol s'organise mieux et c'est inquiétant. Nous ne sommes pas prêts à revivre les sarcasmes de 2005 ni celles de la Côte d'Ivoire. Que les choses se dessinent vite afin que la peur déserte nos cœurs.

**Robert** : Chez nous tout est calme. Nous sommes nombreux à voter notre candidat de prédilec-

tion et nous sommes confiants de sa victoire qu'il pleuve ou qu'il neige. Si nous nous référons aux précédentes échéances du Nigéria, les résultats n'ont pas tardé à tomber. Du coup, nous espérons que ça ne tardera pas non plus ici chez nous.

**Karl** : Moi je suis un peu nerveux depuis hier nuit dans l'attente des résultats. D'abord cette vilaine manie d'éclatement de centres de vote en plusieurs qui ont prêté à confusion et qui ont fait que certains membres de ma famille n'ont pas pu voter. Vivement nous attendons les résultats.

**Adjé** : Que le calme qui règne jusqu'à ce moment continue de planer sur le sol togolais afin qu'il n'y est aucun incident grave. C'est vrai que nous avons un peu peur et nous prions tout le monde de garder son calme même après les résultats. La bataille c'est incontestablement entre Faure et

Fabre comme vous le savez très bien. Nous souhaitons que le meilleur soit le gagnant de tous les togolais et que le perdant l'admette et se réconcilie avec son adversaire afin que le peuple n'envahisse plus les routes de la capitale et celle de l'intérieur du pays pour éviter de nouveaux affrontements.

**Aline** : Tout ce que je souhaite pour le Togo en ce moment c'est le changement dans tous les sens du terme afin que la population ait les meilleures conditions de vie ; que ce soit les salaires ou les activités personnelles rémunératrices favorisant un climat de paix et un développement harmonieux.

**Santa** : Nous sommes vraiment dans l'attente de la proclamation des résultats. Mais la façon dont ça traîne, nous sommes inquiets. Nous on a voté le changement et on ne sait pas ce qu'ils veulent nous proclamer jusqu'à présent.

On n'a pas une suite et cela nous dérange. Qu'ils (CENI) fassent tout pour que les résultats soient proclamés en toute transparence s'ils ne veulent pas que les gens entrent dans les rues.

**Abiré** : Selon moi il n'y a pas de problèmes. Les élections se sont bien passées. Actuellement, on attend les résultats. Que le meilleur gagne. Que celui qui gagne pense à se souvenir de ses engagements pris en période de campagne pour que la paix règne dans toutes les contrées du pays.

Propos recueillis par Hervé A.

## Confusion à la CENI

# Pédro clarifie le jeu malsain de Tabiou

Le vice Président de la Commission Electorale Nationale Indépendante, Francis Pedro AMUZUN (opposition-CAP 2015) a expliqué en milieu de journée l'incident lié au surplus de voix dans les décomptes issus des procès verbaux. Pour l'opposant, ce n'est pas seulement la Préfecture de la Binah qui est concernée par ces anomalies mais l'ensemble des 6 CELI des résultats partiels. Il a par ailleurs expliqué le refus pour l'ensemble des membres de saisir la cour constitutionnelle pour régler le contentieux. Pour lui, c'est le Président de la CENI, Taffa Tabiou qui a décidé unilatéralement de publier les résultats des six centres alors qu'il était dit au cours des discussions que la question de la BINAH devrait attendre.



Pédro Amuzun Vice Pdt CENI

Les travaux de compilation des résultats pour l'élection présidentielle 2015 ont repris au siège de la CENI. Les résultats globaux provisoires sont attendus dans les heures à venir.

Voici en intégralité les propos du vice président de la CENI, Francis Pedro AMUZUN.

"Ce matin, le président de la CENI vous a donné un résultat partiel. Ce résultat comporte des erreurs, surtout le résultat de la Binah. Nous n'avons pas totalement compilé ce résultat hier et nous entendons le reprendre aujourd'hui. Le président lui, est passé outre pour donner le résultat de la

Binah. C'est sur cette procédure là que nous sommes depuis ce matin. Finalement, la Binah nous l'avons bloquée. Parce que nous avons un dépassement de plus de 1120 voix. Et nous ne savons pas comment ces 1120 voix sont arrivées. Nous demandons la vérification, et on nous dit que nous devons transcrire seulement et c'est à la Cour constitutionnelle de trancher. Nous sommes une CENI organisée selon l'article 8 du Code électoral. Nous devons organiser dans la transparence et l'équité les élections. Alors nous demandons et c'est l'exercice sur lequel nous sommes axés depuis ce matin.

Enfin de compte, le comité d'accompagnement à réussi à nous faire dire qu'effectivement hier, on n'avait pas statué sur la Binah.

Nous demandons donc:

1- Que le président doit faire rapidement la rétractation des résultats annoncés

2- Que le président de la CELI de la Binah vienne pour que nous puissions comprendre au fond ce qui s'est réellement passé.

Nous pouvons vous dire que sur les 6 CELI que nous avons compilés depuis hier, il n'y a pas un seul procès verbal sur lequel nous n'avions pas eu de problème. Par-ci c'est 13 voix, par-là c'est 9, en d'autres lieux, c'est 200 voix. Le plus gros



Taffa Tabiou, Pdt de la CENI

c'est la Binah, 1120 VOIX.

Ce dépassement, nous ne savons pas à quelle fin, nous sommes en train d'assister à un bourrage systématique d'urnes. Parce que tous les PV que nous prenons, extraordinairement, nous avons des problèmes sur ces PV.

Nous en appelons à la communauté internationale et nationale pour que tout soit fait dans l'équité et dans la transparence. Ces PV contiennent des observations et c'est sur ces observations là que nous avons travaillé. Nous à la CENI, nous devons comprendre pourquoi il y a dépassement. Quand il y a disons 30 inscrits et qu'au finish on a des chiffres inventés.

Ce qui est extraordinaire, c'est qu'aucun chiffre ne tombe. Voilà là où nous en sommes et nous avons une suspension des travaux, pour réfléchir mieux à ce que nous devons faire. Il faut que le peuple soit au courant qu'ici à la CENI, le travail est difficile. Nous trouvons des anomalies, et ces anomalies là, on veut passer là-dessus tranquillement. On dit que nous devons aller à la cour constitutionnelle. Nous avons objecté que nous connaissons la cour constitutionnelle.

Le comité d'accompagnement était d'accord avec nous que nous n'avons pas statué sur la Binah".



## Communiqué ACP-INTER



Opérateurs économiques, institutions publiques et privées, ONG et Associations, sociétés, entreprises, mouvements et partis politiques, hôtels, cabinets, établissements scolaires, pharmacies, cliniques, agences, autres particuliers, etc.

Vous sentez le besoin d'être ouvert au monde par la diffusion des informations sur vos activités.

Vous devez être au rendez-vous de la mondialisation, de la visibilité, de la communication

Vous éprouvez de communication et de vulgarisation de vos activités afin de vous ouvrir au reste du monde.

ACP-INTER se fait votre partenaire.

L'agence de Communication et de presse vient de vous ouvrir l'abonnement à un taux forfaitaire à travers laquelle elle développe un système de diffusion de vos communiqués de presse, vos avis, et autres articles de publicités à travers ses supports.

Nos supports de communication sont larges et efficaces : Presse écrite, radio et télévision, sites internet, réseaux sociaux au Togo en Afrique et dans le monde.

Pour bénéficier de nos services, contactez-nous et remplissez la fiche d'abonnement

**Contact: 23 20 41 66 / 99 40 77 33**

Ou passez à notre siège, ACP Inter, Rue Diamant, angle rue de la Continuité, Villa de la Fortune, Adidogomé, Wonyomé, à côté de EPP Wonyomé et de la Station d'essence Sanol  
Avec ACP-INTER, vous gagnez le monde car nous créons votre proximité, par un simple abonnement.

## Avant le verdict de la cour de justice de la CEDEAO

# Houleux débat autour de la libération BODJONA

**A**u sommet de l'Etat, les positions sont tranchées à propos de Pascal Bodjona, ancien Directeur de cabinet, proche des proches de Faure Gnassingbé dont la décision de libération ou de procès a été notifiée par la juridiction sous régionale de la CEDEAO.

Les autorités togolaises qui étaient informées depuis deux semaines du contenu du verdict qui les désavouait au profit de l'ancien porte-parole du gouvernement, ont tenu plusieurs réunions pour voir l'opportunité ou non de le libérer avant la campagne et de devancer la décision de la cour de justice de la CEDEAO.

Non, non, dirait un premier courant qui pense que le ministre dénommé grand format est allé trop loin dans sa témérité en déclenchant la guerre au pouvoir alors qu'il devrait, ou bien se taire ou bien aller demander pardon à Faure : **« en tout cas, moi, vous me perdez, je vais retourner en Europe si Pascal est libre. Je ne peux pas vivre dans un pays avec un Pascal Bodjona en liberté »** menacera un conseiller zélé dans l'affaire Bodjona.

Ce courant est soutenu par un autre petit ministre qui voit aussi son destin basculer dans la mise en selle de Pascal.

Pour lui, un Bodjona libre en période de campagne électorale est une bombe qui va faire éclater le



régime.

Le ministre a avancé la colère et la détermination de sa femme, Zaïna et de certains de ses amis de l'opposition au cas échéant. Il pense que ce sera la débâcle autour de Faure Gnassingbé.

Le deuxième courant est incarné par des plus tolérants qui pensent sans le dire haut et fort que le Président a aussi une part de responsabilité dans le durcissement de ton de Pascal. Pour ce courant piloté en partie par certains anciens barons qui ne portent pas trop UNIR et ses réformes dans leurs cœurs, il est possible de faire revenir Pascal au bercail, à condition qu'on approfondisse les discussions avec lui. Le dernier courant est composé des indifférents, ceux pour qui l'affaire Pascal ne fait ni chaud, ni

froid, composé des nouveaux venus au parti et aux côtés de Faure Gnassingbé, le vice président de UNIR compris.

Pour eux Pascal n'est pas une menace en prison ou en liberté tant que Faure Gnassingbé sera là, lui qui est le Chef de l'Etat. Ils tirent leurs intérêts chez Faure et non chez Pascal.

Les discussions et réunions successives ont laissé le dernier mot au Chef de l'Etat qui a brillé comme à son habitude par le silence. Ni oui, ni non et selon ses proches, cette attitude est synonyme de **« je ne ferai pas... »** ce qui fait conclure que la décision de la cour de justice de la CEDEAO rendue ce 24 avril dernier, veille de l'élection présidentielle avait été interprétée et tranchée depuis deux semaines par le pouvoir.

Tous pensent que ce sera fait, cette libération, qu'après les élections.

Mais à ce jour, avec l'allure critique et indécise qu'avaient pris la campagne électorale et le boycott par Faure Gnassingbé de certaines localités stratégiques, avec la situation d'attente de compilation des résultats, on pense que Pascal Bodjona devrait être libéré conformément au verdict du 24 avril de la cour de justice....

Accusé dans une rocambolesque affaire d'escroquerie internationale, Pascal Bodjona a été arrêté et détenu à la prison civile de Tsévié depuis près d'un an après une

procédure judiciaire dénoncée par les diseurs de droit.

Porté devant la cour de justice de la CEDEAO, l'affaire connaît depuis le 24 avril, son épilogue avec la décision de la libération immédiate de l'ancien ministre et le versement d'une indemnisation de 18 millions à la victime de la justice togolaise, si et seulement si les charges portées contre lui ne sont pas fondées. Et justement tous les professionnels du droit pensent qu'il s'agit tout simplement d'un acharnement politique contre Pascal Bodjona.

*Alfredo Philomena*

### Voici le contenu de la décision de la CEDEAO

- Ordonne à l'Etat togolais d'organiser le procès de Monsieur BODJONA Akoussoulélou Pascal dans les meilleurs délais, ou faute de charges contre lui de le libérer ;
- Dit que l'arrestation et la détention de Monsieur BODJONA Akoussoulélou Pascal pour la période du 1er septembre 2012 au 9 avril 2013 est arbitraire
- Condamne en conséquence l'Etat du Togo à lui verser les sommes suivantes :
  - 10 millions de FCFA au titre de la réparation du préjudice de l'arrestation et de la détention arbitraires
  - 5 millions de FCFA au titre du préjudice moral
  - 3 millions de FCFA au titre du préjudice psychologique
- Soit au total la somme de 18 millions de FCFA.

## Fête de l'indépendance

# Le 27 avril 2015 est passé inaperçu

**Il y a 55 ans hier, le Togo s'était affranchi du joug colonial avec son accession à la souveraineté nationale. Cette journée a été toujours commémorée par les Togolais depuis les indépendances jusqu'à alors de façon généralement relative. La célébration de cette année est intervenue dans un contexte particulier. Les préparatifs ayant coïncidé avec les périodes de la campagne électorale où le chef de l'Etat sortant était candidat à sa propre succession, et plus préoccupé par sa réélection. Les autres acteurs politiques dont Jean-Pierre FABRE en course également pour le pouvoir n'avaient pas également la tête sur les épaules pour se donner à fond à la fête.**

**H**ier lundi 27 avril date anniversaire de l'indépendance du Togo est passée inaperçue. Parce que la commémoration a eu lieu dans des conditions très particulières. D'un côté, le président de la république Faure GNASSINGBE qui devait normalement s'occuper de cette fête comme est préoccupé par les lendemains d'une élection cruciale.

Néanmoins, il n'a pas dérogé à la règle du principe du symbole. La veille du 27 avril, le chef de l'Etat, Faure GNASSINGBE a effectué le déplacement de la place de l'indépendance où il a procédé à la cérémonie de rallumage le flambeau. Une activité qui intervient le jour qui a suivi le scrutin présidentiel.

La journée d'hier a été marquée par une parade militaire et civile organisée et suivi par le président et les membres du gouvernement.

Elle sera suivie d'un bref discours. La cérémonie a eu lieu devant n'a pas mobilisé grand nombre que les diplomates accrédités au Togo de même qu'une infirme partie de la population.

Quant aux militants et sympathisants du CAP 2015, le 27 avril est certes plus qu'un impératif. Bien sûr, ils n'ont pas ignoré la commémoration. Ils se sont inclinés devant la mémoire des pères de l'indépendance qui ont perdu leur vie, qui ont laissé couler leur sang pour que le pays retrouve aujourd'hui sa place parmi ceux qui composent l'Organisation des Nations-Unis.

Pour le CAP 2015, l'heure n'est pas trop à la fête mais à la vigilance.

Visiblement donc, les membres du CAP 2015 sont plus concentrés sur la compilation des procès verbaux, à leur vérification et au soupçon.

Soupçon à l'égard des irrégularités actuelles qui frappent la compilation des résultats de l'élection présidentielle.



président de la Commission Electorale Nationale Indépendant (CENI) a eu à dénoncer de graves

anomalies. Ces anomalies concernent des résultats provisoires des six bureaux de vote proclamés unilatéralement par Taffa TABIOU, le président de la CENI en l'occurrence le résultat de la Binah où près de 1200 voix de surplus ont été constatées.

Mais, le général SANGARE, envoyé par l'Organisation Internationale de la Francophonie est à pied d'œuvre et veille aux grains pour éviter les fraudes.

D'autres observateurs envoyés par la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) veillent à la proclamation des résultats. Le peuple togolais, aspirant à l'alternance attendent la fumée blanche, la victoire de Jean Pierre Fabre pour reprendre à la suite du père de l'indépendance que : « La nuit est longue, mais le jour vient ». La phrase fétiche qu'avait prononcée Sylvanus Olympio le premier président du Togo le jour de l'indépendance en 1960

Pour le moment, l'heure n'est pas au jubilé, mais à la concentration, à la prière et à la méditation pour la suite du processus électoral.

*Hyacinthe GNAMEGLO*

Résultats élection présidentielle

## Jean-Pierre FABRE saisit la CENI sur les anomalies et les fraudes électorales

La compilation des résultats de l'élection présidentielle du 25 avril dernier suscite des dissensions entre les membres de la CENI. Plusieurs anomalies à l'image des voix fantômes de la BINAH attirent l'attention des acteurs de l'opposition sur les fraudes qui ont émaillés le scrutin. C'est à ce propos que le Président de l'ANC, candidat du CAP 2015 adresse un courrier au Président de la CENI pour lui exposer les différents cas de fraudes enregistrés au cours du scrutin. Ces marges d'anomalies concernent les bourrages d'urnes, les votes multiples et les comportements des représentants et délégués du parti au pouvoir lors du scrutin. Le Président de l'ANC demande l'annulation pure et simple des votes des centres et bureaux concernés par ces anomalies et exige l'arrêt de la proclamation des résultats qu'il considère comme une provocation.

Voici la lettre de Jean Pierre FABRE à la CENI.

Lomé le 27 avril 2015

Lettre de Jean Pierre FABRE au Président de la CENI  
Cap 2015

ANC-CDPA-PSR-SANTE DU PEUPLE-UDS TOGO

Lomé le 27 avril 2015

Le Président national de l'ANC

Candidat de la coalition CAP 2015 à l'élection présidentielle du 25 avril 2015

N°15-091/ANC/PN-SG

Lomé

A

Monsieur le Président de la CENI

Monsieur le Président,

Nous sommes en possession aujourd'hui, des procès-verbaux des résultats délivrés à nos représentants dans les bureaux de vote. Les travaux de décompte des voix, entrepris par notre centre de compilation, confirme les innombrables et graves irrégularités dénoncées par CAP 2015 dans plusieurs CELI de la partie septentrionale du pays, notamment les CELI de Tône, Cinkassé, Kozah, Binah, Dankpen, Bassar, Tchamba, Blitta, Sotouboua et plaine de Mô. Ces décomptes montrent également que les résultats partiels actuellement diffusés par la CENI n'ont rien à avoir avec ceux que nous détenons.

Dans la Binah, à la clôture du scrutin, ordre a été donné aux représentants d'UNIR de remplir l'urne en votant en lieu et place des électeurs qui ne se sont pas présentés. Les urnes ont été ainsi bourrées au delà du nombre d'inscrits.

Nous constatons les mêmes irrégularités à Tône, Cinkassé, Kozah, Tchalam, Tchamba, Blitta, Sotouboua et plaine de Mô avec toujours le nombre de votant supérieur au nombre d'inscrits.

A Dankpen, ces irrégularités de bourrage d'urnes ont été commises même avec des spécimens de bulletins de vote. Nous signalons le cas du bureau de Kpétab (préfecture de Dankpen) où 17 spécimens de bulletin de vote ont été retrouvés dans l'urne. De plus le procès verbal de ce bureau de vote attribue 357 voix au candidat Faure GNASSINGBE et 20 voix au candidat du CAP 2015, alors qu'aucun bulletin voté Jean Pierre FABRE n'a été retrouvé dans l'urne. Ce qui dénote à l'évidence une manipulation des résultats.

Nous signalons également le cas de la CELI de Zio, qui recense 360 urnes au lieu de 357 soit 3 urnes de trop et celui du bureau de vote de Pana Bagou (préfecture de Tône) qui recense à lui seul, 2 votants par dérogation.

D'une façon générale, on relève de nombreux cas de vote sans carte d'électeur, de vote par usage abusive de procurations, de convoyage d'étrangers, de distribution de prébendes, d'expulsion des délégués du candidat et des membres de l'opposition des bureaux de vote, de bastonnade de militants de CAP 2015, d'enlèvement et de bourrage d'urnes, de substitutions d'urne et de procès-verbaux, d'intimidation, de harcèlements, etc....

Toutes ces irrégularités sont d'une gravité de nature à entacher la crédibilité des résultats du scrutin dans les CELI plus haut mentionnées.

En conséquence, je demande à la CENI d'annuler les résultats du scrutin dans les CELI où la fraude est avérée.

J'instruis les représentants de CAP 2015 à la CENI d'obtenir ces annulations, comme l'exige la loi.

La CENI devra de toute urgence arrêter la publication et la diffusion de ces résultats que nous considérons comme une provocation.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée

Jean Pierre FABRE

## Santé & Sexualité

### Les conséquences psychologiques de l'excision

**Les conséquences psychologiques de l'excision** L'excision est une mutilation génitale féminine qui consiste en une ablation du gland du clitoris, souvent associée à une ablation d'une partie des petites lèvres de la vulve. Dans certaines ethnies, on y ajoute une infibulation, sorte de couture des deux berges de la vulve entre elles, qui a pour conséquence de rétrécir l'entrée du vagin... Cette mutilation a des conséquences physiques importantes, mais aussi psychologiques. Celles décrites ici ne sont pas le fait de toutes les femmes car chacune réagit à sa manière. Mais il s'agit de conséquences fréquentes.

La première conséquence, quand l'excision se produit à un âge supérieur à 5 ans, âge auquel les souvenirs sont stockés dans la mémoire, c'est la perte de confiance dans l'entourage, le plus souvent dans la mère. Ainsi la formule une jeune femme ayant été excisée : « Le pire, ce n'est pas la douleur, c'est de savoir que ma mère m'a menti, m'a trompée. Elle me disait qu'on allait à une fête, rendre visite à une tante. Je n'ai jamais pu lui faire confiance depuis. » Une autre conséquence de l'excision est la mémoire de la douleur à cet endroit du corps qui entraîne une peur, voire une phobie du contact au niveau de la vulve. L'appréhension à l'idée d'imaginer un contact suffit parfois à entraîner une douleur. Le souvenir de la douleur physique est si présent qu'il entraîne une augmentation importante de l'anxiété à la moindre approche et une contraction réflexe des muscles du périnée qui resserre très fort le vagin et interdit alors la pénétration.

Le psychisme étant difficile à séparer totalement du corps, certaines femmes excisées souffrant d'infections urinaires ou vaginales à répétition ressentent encore plus d'appréhension et / ou de douleurs dans leur sexualité.

D'autres pensent qu'il leur sera impossible de rencontrer un homme qui acceptera une femme pas comme les autres. Elles imaginent que la vie de couple leur est impossible à cause de cette excision. Elles pensent ne pas pouvoir être désirables, aimées comme elles sont. Certaines femmes trouvent que leur sexe est mutilé, anormal, donc qu'il n'est pas beau et sont complexées vis-à-vis d'elles-mêmes ou de leur partenaire. Beaucoup de femmes excisées expriment ces sentiments en disant qu'elles se sentent honteuses, complexées. L'excision peut aussi éloigner de la famille. En effet, si certaines familles ont évolué et décidé de ne pas exciser les dernières filles de la fratrie, d'autres restent sur leur position et pensent que l'excision est une excellente chose. Une jeune femme vivant en France et entendant un autre son de cloche peut s'éloigner de sa famille, de ses sœurs, ses amis, sa mère, parce qu'elle ne peut pas parler de ce qui la préoccupe, sachant que cela sera très mal reçu de critiquer les « traditions ». C'est quelque chose d'extrêmement difficile pour les jeunes femmes africaines pour qui la famille est très importante. D'ailleurs, la majorité de ces jeunes femmes disent, quelle que soit la situation : « Je n'en veux pas à ma famille de m'avoir fait exciser, car je sais qu'ils pensaient bien faire. C'est à cause de l'ignorance, pas à cause d'un manque d'affection ou de volonté de me faire du mal ». Dans un certain nombre de cas, les femmes excisées ont le sentiment que leur mutilation est quelque chose d'horrible dont personne ne veut parler. En effet, nombreuses sont les femmes qui racontent que leur gynécologue les a examinées, voire accouchées, soignées, mais n'a jamais dit un mot sur leur excision. Pourtant, toutes attendent une parole professionnelle sur le sujet et sont choquées qu'on ne leur en parle pas, un peu comme s'il s'agissait de quelque chose d'innommable. Un sentiment très souvent exprimé chez les femmes qui consultent pour parler de leur excision, c'est la fierté de réagir, de s'affranchir de cette pratique et de savoir qu'elles ne transmettront jamais cela à leurs enfants. Les médecins notent aussi quelque chose qui peut paraître étrange : il existe un nombre important de femmes excisées d'origine africaine qui ne savent pas qu'elles le sont. Cela leur est généralement révélé un jour par leur gynécologue à l'occasion d'un problème. Il leur dit : « c'est à cause de votre excision que... » C'est alors un choc terrible pour elles d'apprendre que leur corps d'enfant a subi un tel acte sans que l'on ne leur en ait jamais parlé, preuve, s'il en fallait, que les personnes qui décident d'exciser ne sont pas si fières que cela de cette pratique. On peut même rencontrer certaines femmes qui ont totalement occulté l'idée que la sexualité était un plaisir, telle une jeune femme qui explique : « j'ai toujours mal quand je fais l'amour, mais je sais que c'est normal, c'est comme ça pour toutes les femmes... ma cousine me l'a dit ». Cette jeune femme vit en France depuis sa naissance et il est difficile d'imaginer qu'elle n'ait jamais pu entendre parler de plaisir sexuel féminin ! Une autre jeune femme explique : « ma mère me l'a dit : l'amour, ça fait mal, mais c'est important, c'est pour faire plaisir à l'homme... » Il est peut-être parfois plus facile d'imaginer que quelque chose n'existe pas, plutôt que de s'en savoir privée... Toutes ces conséquences psychiques peuvent amener une réaction de volontarisme, de militantisme très positive, à la fois pour réparer les dégâts physiques entraînés par l'excision et pour agir afin que cette pratique cesse. (A suivre) Pour en savoir plus le site du GAMS (Groupement pour l'abolition des mutilations sexuelles)

## Bouffée de rire

Un très vieil homme était étendu mourant dans son lit. Soudain, il sentit l'odeur de ses biscuits aux pépites de chocolat favoris. Il prit le peu de force qui lui restait pour se lever du lit. ... Se tenant au mur, il se dirigea hors de la chambre à coucher. Et avec un plus grand effort, il descendit l'escalier en tenant la rampe avec ses deux mains. En respirant péniblement, il se tint dans le cadre de porte, regardant vers la cuisine. S'il n'avait pas été à l'agonie, il se serait cru déjà rendu au ciel!!! ... Là, dans la cuisine, sur la nappe, il y avait des centaines de ses biscuits favoris!!! Était-ce le ciel ? Était-ce un acte héroïque de sa femme dévouée, désirant qu'il quitte ce monde en homme heureux ? ... Dans un ultime effort, il rampa vers la table. Se soulevant péniblement avec ses mains tremblantes et il tenta de prendre un biscuit. Soudainement, il reçut un coup de spatule que lui donna sa femme. - Touche pas ! dit-elle. C'est pour l'enterrement !!!

La maîtresse demande :

- Par quelle lettre commence « hier » ? Etienne lève la main :
- Par un d, madame.
- Tu fais commencer « hier » par un d ? s'étonne la maîtresse.
- Ben, hier, on était bien dimanche.

L'actualité continue sur  
[www.independantexpress.com](http://www.independantexpress.com)

Le 4ème Pouvoir  
**L'Indépendant**  
Journal Togolais d'Informations Générales  
d'Analyses Politique et de Publicité **xpress**

### Pharmacies de Garde Du 27/04/ au 04/05/15

<b>SANTE</b> Près de NOPATO 22 21 58 41	<b>EPIPHANIA</b> Rue de La Pampa, Carrefour AGBE-MADON, ADIDOGOME 23 20 10 52
<b>ETOILES</b> 10 Av. Nouvelle Marche 22 21 88 47	<b>MATHILDA</b> Route PATASSE - Lomégan - ODEF 22 51 15 34
<b>Nôtre Dame de MEDJ</b> Boulevard du 13 Janvier, Angle rue Gaitou - Face Byblos 22 20 56 94	<b>BETANIA</b> Rue Sito, Totsi-Glenkomé non loin de la salle des Témoins de Jéhovah 22 43 89 40
<b>PORT</b> Face Hôtel Sarakawa 22 27 61 88	<b>St JOSEPH</b> Bretelle BE KLIKAME 22 25 74 65
<b>CRISTAL</b> Boulevard Houphet Boigny 22 20 90 91	<b>LUMIERE</b> Agbalépédogan 22 25 15 26
<b>HORIZON</b> 165, boulevard du 13 janvier Nyékonakpoè. Face Sapeurs-Pompiers 22 20 42 42	<b>DES ROSES</b> Quartier Vakpossito, en face de l'entreprise de l'Union 22 37 38 12
<b>Ste MARIE</b> Face Super Marché Tokoin-RAMCO 22 21 85 58	<b>LAUS DEO</b> Route de Léo 2000, face clinique Besthesda - quartier Adidoadin 22 25 15 05
<b>LUMEN</b> Route de Kpalimé Cassablanca 23 38 68 36	<b>ADONAI</b> Face Hôtel la Plantation à Agoè-Nyivé 22 50 04 05
<b>HÔPITAL</b> CHU-Tokoin 22 20 08 08	<b>CHARITE</b> A côté du CEG d'Agoè-Nyivé 22 25 12 60
<b>St PAUL</b> Bd. Jean Paul II 22 22 46 72	<b>SHALOM</b> Agoè-Cacaveli, non loin de BKS. Sur la route Agoè-Adidogomé 22 51 87 60
<b>FOREVER</b> Tokoin Forever, Face Garage Central Administratif 22 26 11 77	<b>EMMAÛS</b> Sur la route de Mission Tové à côté du Bar Solidarité 22 51 29 19
<b>PAIX</b> Résidence du Benin 22 26 40 91	<b>ABRAHAM</b> Agoè-Logopé Kossigan 22 50 10 00
<b>HEDZRANAWÉ</b> Marché HEDZRANAWÉ 22 26 49 61	<b>BAGUIDA</b> Face CMS de Baguida 22 35 47 77
<b>RAOUDHA</b> Située au 4495 Boulevard Zio Hedzranawoe, derrière TOGO 2000 22 61 39 39	<b>DE L'EDEN</b> Route d'Aneho, face cité Baguida 22 52 13 98
<b>MAWULE</b> Bè-Kpota (Anc. Pharmacie du Rond Point Gakpoto) 22 27 11 21	
<b>SARAH</b> Près du centre de santé d'Adakpamé 22 27 09 25	
<b>BETHEL</b> Rte d'Adidogomé 22 25 23 70	
<b>BESDA</b> Adidogomé-Aménopé, Route de Kpalimé 22 51 05 29	

## SUFFRAGES

<b>BLITTA - CINKASSE - KPENDAL - OTI - TANDJOARE</b>	
<b>FABRE</b>	<b>16.229</b>
<b>TCHASSONA</b>	<b>1.823</b>
<b>TAAMA</b>	<b>1.861</b>
<b>GOGUE</b>	<b>36.848</b>
<b>FAURE</b>	<b>195.156</b>
<b>TOTAL</b>	<b>251.917</b>

<b>ANIE - AVE - ASSOLI - BAGUIDA - BINAH - BASSAR</b>	
<b>FABRE</b>	<b>68.957</b>
<b>TCHASSONA</b>	<b>1.761</b>
<b>TAAMA</b>	<b>1.657</b>
<b>GOGUE</b>	<b>1.569</b>
<b>FAURE</b>	<b>133.375</b>
<b>TOTAL</b>	<b>207.319</b>